



HIVER 2020

# Le Hérault





# À LA UNE!

## Mot de la directrice

Voici un héraut qui vous informera de nos occupations de 2019-20. Ce numéro ne vous sera transmis qu'en mode électronique en conséquence des restrictions liées à la COVID-19. Cette pandémie aura également eu pour répercussion l'annulation d'activités de nettoyage de berges prévues pour la fin d'avril et le début du mois de mai dans les îles de Verchères et de Contrecoeur. Une incertitude plane quant à la tenue des activités de Pêche en herbe du mois de juin et l'AGA soulignant notre vingtième anniversaire devra être retardée en septembre. Nous veillerons à faire circuler l'information sur le site web, par Facebook et par infolettre. Notre équipe poursuit son télétravail et s'enquiert des autorisations nécessaires pour la mise en œuvre d'activités de terrain à échéance saisonnière. J'en profite pour vous inviter à renouveler votre adhésion pour 2020-21, par chèque ou sur notre site web : <https://zipseigneuries.com/simpliquer-2/#devenez-membre>

Ce numéro vous donnera aussi l'occasion de constater le bon travail fait par nos deux nouvelles biologistes qui se sont partagé la rédaction et la mise en page de ce héraut. Annie Favreau Leclerc est détentrice d'une maîtrise en Gestion de l'Environnement dans le cadre de laquelle elle s'est penchée sur le contrôle du nerprun, une espèce envahissante présente sur notre territoire. Vous l'avez peut-être rencontrée l'été dernier parcourant le fleuve en kayak dans le cadre d'une mission de sensibilisation pour Conservation de la Nature Canada. Nous souhaitons également la bienvenue à Amélie Simoneau, bachelière en biologie et technicienne en bioécologie qui nous sera fort utile pour la conception et la réalisation de nos travaux de terrain. Passionnée des oiseaux, elle coordonnera le projet des sentinelles de la ZICO.



En ordre de gauche à droite : Sophie Lemire, Annie Favreau-Leclerc, Amélie Simoneau et Vincent Ouellet Jobin

### Réalisation:

**Annie Favreau-Leclerc, Amélie Simoneau, Vincent Ouellet Jobin et Sophie Lemire**

**Courriel:** [seigneuries@zipseigneuries.com](mailto:seigneuries@zipseigneuries.com)

**Téléphone:** (450) 713-0887

**Adresse:** 1095, Notre-Dame, C.P. 353, Saint-Sulpice (Qc), J5W 4L9



**Héraut :** Officier d'armes chargé de porter des messages importants.

## SOMMAIRE

Mise en valeur

3

À L'action!

4

En Bref

5

Sensibilisation

6

Participations et réalisations

7

Adhésion

8

## MISE EN VALEUR

### Caractérisation de l'île Bouchard

Au milieu du fleuve Saint-Laurent, en face des bureaux du Comité ZIP, se trouve la plus grosse île de l'archipel de Verchères, l'île Bouchard. Bien que l'activité agricole occupe 70% du territoire, elle abrite de nombreux milieux humides de haute valeur écologique et une richesse biologique importante. Pour empêcher les activités agricoles de nuire à la qualité de l'eau et à la biodiversité du fleuve, une des meilleures armes est les bandes riveraines. La bande riveraine est, tout simplement, la zone de transition entre les milieux terrestre et aquatique. Une bande riveraine en santé est composée de plantes (des herbacées, des arbustes ou des arbres) et offre plusieurs bénéfices comme de protéger contre l'érosion, de limiter l'apport en agents contaminants aux plans d'eau et en servant comme habitat faunique. Quoique sa largeur varie selon le contexte (par exemple, selon le degré de la pente), elle demeure en tout temps obligatoire.



Afin de préserver la qualité de l'eau, nous avons donc entamé un vaste chantier de caractérisation des bandes riveraines de l'île Bouchard l'été passé. En tout, ce sont environ 20 kilomètres qui ont été parcourus. Des notes ont été prises sur la largeur et la composition de la bande riveraine, sur la présence d'espèces exotiques envahissantes et sur les traces d'érosion. Toutes ces données ont été numérisées et sont actuellement sous analyse pour pouvoir remettre aux habitants de l'île un portrait de leur terrain et de l'état de leur bande riveraine. Ce portrait contiendra aussi des suggestions et des outils pour accompagner les exploitants agricoles dans le respect des normes en matière de bande riveraine et pourra permettre d'élaborer des projets de futurs projets de restauration.



Canada Québec



MRC DE L'ASSOMPTION

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Québec



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Plusieurs partenaires contribuent aussi à la réussite du projet soit la MRC de l'Assomption, le Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec (MAPAQ), Conservation Nature Canada ainsi que tous les habitants et exploitants de l'île.



### Des nichoirs à l'île Bouchard!

À l'heure actuelle, plus de 60 % des espèces d'oiseaux champêtres présentent un déclin significatif. Pour aider ces oiseaux qui vivent dans les champs, nous avons fait un projet pour sensibiliser les agriculteurs de l'île Bouchard et compenser la perte d'habitats. Nous avons profité de la caractérisation des bandes riveraines de l'île Bouchard pour étudier l'habitat et fournir des guides aux exploitants de l'île pour leur donner des suggestions pour améliorer leurs pratiques pour préserver l'habitat des oiseaux champêtres. De plus, ce printemps dernier, des élèves de secondaire 1 des écoles de la Rive de Lavaltrie et de Jean-Baptiste Meilleur de Repentigny ont construits 26 nichoirs, 13 pour les hirondelles bicolores (*Tachycineta bicolor*) et 13 pour les canards branchus (*Aix sponsa*). Ces nichoirs ont été posés à des endroits idéaux pour ces espèces sur les terrains de généreux propriétaires de l'île Bouchard.

Pour avoir plus d'informations sur ce projet et pour lire les guides de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux champêtres visitez notre site internet!

Ce projet a bénéficié du soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent en collaboration avec le Gouvernement du Québec, ainsi qu'une contribution significative issue de l'Administration portuaire de Montréal (APM).



LE HÉRAUT

## À L'ACTION!

### La restauration d'un marais à Lavaltrie

Si vous vous promenez sur le Chemin du Roy à Lavaltrie cet hiver, vous pourrez voir des champs de clôture verte à quelques endroits. Ces enclos protègent le fruit d'un dur labeur qui a lieu depuis 2012 au marais de Lavaltrie. Plusieurs colonies d'une espèce exotique envahissante, le roseau commun exotique ou phragmite, ont été recensées. Des coupes répétées ont commencés en 2013 pour tenter de contrôler l'invasion. En 2019, après toutes ces années de coupe et d'affaiblissement des colonies, le temps était venu de passer à la prochaine phase du projet : planter des arbustes pour faire compétition au phragmite. Les plans de plantation avaient préalablement été élaborés de concert avec les propriétaires riverains dont les terrains côtoient ces colonies. Les propriétaires ont pu choisir entre plusieurs espèces indigènes et se sont fait présenter des simulations visuelles des aménagements.



Cette année, c'était le temps de la plantation. La première étape consistait à installer des toiles géotextiles selon les plans d'aménagement. Ces toiles coupent la lumière et empêchent au phragmite de pousser. Les plants ont par la suite été plantés au travers de la toile. Finalement, des protections contre les rongeurs et des clôtures ont été installées autour des plantes pour les protéger des rats musqués, des lapins et des chevreuils. Ce sont de nombreuses heures de travail qui ont impliqué de nombreuses personnes. Nous souhaitons remercier Dany Pauzé, Oussama Benslimane et tous les étudiants en technologie de la production horticole agroenvironnementale qui sont venus donner un coup de main.



Ce printemps, notre équipe effectuera un suivi des plantations afin d'évaluer le taux de survie des plants. Selon la mortalité, de nouvelles plantations seront organisées afin de remplacer les plans n'ayant pas survécu à l'hiver. De plus, les différentes colonies de phragmites présentes seront à nouveau évaluées pour ensuite déterminer le taux de succès du projet. À long terme, nous espérons que ce projet mènera au rétablissement des écosystèmes permettant à la faune et la flore indigène du fleuve d'y prospérer.

Ce projet, mené en partenariat avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, est rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Le projet bénéficie également d'un apport financier du Fonds d'Action Saint-Laurent, de l'Administration portuaire de Montréal ainsi que de la Fondation de la faune du Québec.



Forêts, Faune  
et Parcs

Québec



Plan d'action  
SAINT-LAURENT  
2011-2026

PORT MONTRÉAL

Canada

Québec

FONDS D'ACTION  
Saint-Laurent



Fondation de la faune du Québec

## EN BREF

### Documenter pour mieux contrôler

Les activités de contrôle des espèces exotiques envahissantes sont importantes et souvent très coûteuses. Le suivi du contrôle est aussi important, mais fait souvent défaut, faute de moyens. C'est pourquoi nous avons décidé de faire un projet pour documenter et faire rayonner les résultats des initiatives de contrôle du phragmite sur le territoire de la ZIP. Nous avons également l'objectif d'informer les citoyens sur cette plante envahissante. Les activités de contrôles ciblées par ce projet ont été initiées par le MFFP au marais de Lavaltrie et par Récréotourisme Repentigny au Parc de l'Île-Label. Ces deux partenaires ont d'ailleurs été d'importants contributeurs à ce projet.

Le projet a mené à la réalisation d'un rapport qui sera publié sous peu sur le site internet de la ZIP. De plus, un plan de contrôle d'une importante colonie de phragmite à l'île Label a été produit. Vous pensez avoir du phragmite sur votre terrain? Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter sur notre site internet notre dépliant produit pour ce projet : le Guide des bonnes pratiques face au roseau commun.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent en collaboration avec le Gouvernement du Québec, ainsi qu'une contribution significative issue de l'Administration portuaire de Montréal (APM).



### À l'assaut de la renouée du Japon

Le Comité ZIP des Seigneuries est impliqué depuis 2017 dans un projet de lutte à la renouée du Japon, une plante exotique envahissante. Avec le Comité ZIP Jacques-Cartier et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes, nous avons restauré des sites et produit des outils de sensibilisation.

Cette année, nous avons effectué le suivi des plantations de l'automne 2018 dans les parcelles à Contrecoeur, Rivière des Prairies et Pointe aux trembles. Nous avons également profité de l'automne pour bonifier le projet et planter une barrière d'arbustes en bordure d'un des sites contrôlés.

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec. Le projet a aussi bénéficié du support de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.



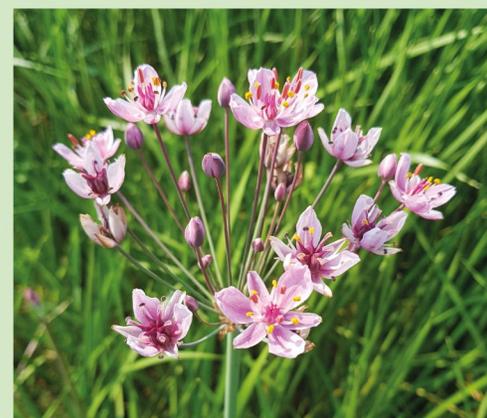
## SENSIBILISATION

### À la découverte des EEE

L'étalement des espèces exotiques envahissantes (EEE) est un enjeu important pour la conservation des milieux naturels. En effet, leur présence peut affecter négativement les espèces fauniques et floristiques indigènes en venant modifier les caractéristiques naturelles de l'écosystème. Le Comité ZIP des Seigneuries s'engage depuis 2012 dans plusieurs projets de contrôle et de suivi des EEE. À l'été 2019, l'équipe de la ZIP a effectué un suivi des différentes parcelles identifiées en 2013 ayant des occurrences de EEE préoccupantes pour l'intégrité des milieux naturels.

Dans le cadre du projet de surveillance des EEE du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC), nous avons procédé au suivi de 16 parcelles. Ces dernières sont presque toutes situées sur les îles de l'archipel de Verchères, soit les îles Beaugard (3 sites), Desmarais (3 sites) et sur la pointe nord-est de l'île Bouchard (8 sites). Les 2 derniers sites se trouvent à Contrecoeur, en bordure du fleuve. Nous avons observé que la composition végétale a changé dans les parcelles ayant pu être affectées par les fortes inondations de 2017 et 2019.

Les principales EEE retrouvées dans les parcelles sont la salicaire pourpre, le butome à ombelle, l'alpiste roseau, l'hydrocharide grenouillette, le phragmite, le myriophylle à épis et le rorippe amphibie.



**Butome à ombelle**

Originellement introduite comme plante d'ornement, elle peut rapidement devenir abondante dans un milieu humide, c'est pourquoi une surveillance des populations est effectuée. Elle se répand grâce à sa reproduction végétative qui lui permet de s'étendre le long des cours d'eau.



**Alpiste roseau**

Cette graminée est reconnue pour être compétitive ce qui mène au développement de vastes colonies monospécifiques. Cela implique que les structures des milieux humides affectés en sont simplifiées diminuant ainsi la diversité de faune et de flore. On observe ce phénomène surtout en milieux ayant historiquement été enrichis en azote pour l'agriculture.

**Salicaire commune**

Fortement recherchée par le milieu horticole pour ses magnifiques fleurs pourpres, la salicaire se démarque par sa production grandiose de graine. Annuellement, chaque tige florale peut produire 22 000 graines. Malgré cela, on observe tout de même que la faune apprécie sa présence, surtout grâce à sa production généreuse de nectar. Par exemple, sur la photo ci-jointe, on observe un monarque se nourrissant de salicaire.





## PARTICIPATIONS

ATELIER SUR LES ENJEUX DU SECTEUR MARITIME DU QUÉBEC, UQTR – 1er avril 2019

FORUM DE LA TCR DU LAC SAINT-PIERRE, LOUISEVILLE – 18 avril 2019

FESTIVAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE, L'ASSOMPTION – 4 mai 2019

FORUM SUR L'ÎLE SAINTE-THÉRÈSE DE SNAP QUÉBEC, VARENNES – 5 mai 2019

FESTIFLEUVE, REPENTIGNY – 8 juin 2019

RENCONTRES DU COLLABORATIF SAINT-LAURENT-GRANDS-LACS – 6 mai, 18 juin, 17 juillet, 16 septembre, 22 octobre, 20, 22 et 25 novembre et 12 décembre 2019

DÉFI KAYAK DESGAGNÉS, VERCHÈRES – 15 août 2019

TOURNOI DE PÊCHE – CHALOUBE VERCHÈRES, VERCHÈRES – 24 août 2019

COMITÉ PERMANENT DE SUIVI DES EAUX USÉES DE MONTRÉAL, MONTRÉAL – 18 septembre 2019

TOURNÉE MINISTÉRIELLE SUR LA NOUVELLE VISION MARITIME, MONTRÉAL – 23 septembre 2019

COMITÉ CONSULTATIF ACTEURS DE L'EAU, DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT MONTÉRÉGIE – 15 octobre 2019

ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT DU CHEVALIER CUIVRÉ – 30 oct. 2020

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC – 14 et 15 novembre 2019

RENCONTRE DES USAGERS DU FLEUVE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL – 18 décembre 2019

RENCONTRE POUR LA ROUTE BLEUE DE LANAUDIÈRE, LAVALTRIE – 15 et 22 août 2019, 16 janvier 2020

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LAVALTRIE – 4 février 2020

## RÉALISATIONS

RENCONTRE DES CHANTIERS DE CONCERTATION DE LA TCR HSLGM, MONTRÉAL – 3 mai, 10 juin, 11 septembre, 17 octobre et 19 novembre 2019

J'ADOpte UN COURS D'EAU AVEC L'ACADÉMIE ANTOINE-MANSEAU DE JOLIETTE – 23 mai, 26 septembre, 8 octobre 2019

COMITÉ DE LA ZICO DE CONTRECOEUR, CONTRECOEUR – 4 juin 2019

ACTIVITÉ PÊCHE EN HERBE, LAVALTRIE – 8 juin 2019

TOURNOI DE PÊCHE, VERCHÈRES – 9 juin 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LAVALTRIE – 18 juin 2019

VISITE DE LA ZICO DE CONTRECOEUR, CONTRECOEUR – 11 août 2019

CONSEIL STRATÉGIQUE DE LA TCR HSLGM, MONTRÉAL – 10 décembre 2019

PRÉSENTATION DU PROJET SUR L'ÉROSION D'OURANOS, MONTRÉAL – 31 janvier 2020 **LE HÉRAUT**

# ADHÉSION

## Collectivité mobilisée pour le fleuve Saint-Laurent

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, les initiatives environnementales visant l'amélioration de la qualité de vie, l'exploitation responsable des ressources biologiques et l'harmonisation des processus biologiques et des activités humaines sur son territoire d'intervention.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent sont des projets de société auxquels vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire.

Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !

### Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme;
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial;
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

**Vous pouvez dès maintenant faire un don en ligne sur notre site Internet au :**

[www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com)

**en cliquant sur l'icône «Faire un don».**

### Formulaire d'adhésion

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Catégorie	Cotisation
<input type="radio"/> Individu	<b>10 \$</b>
<input type="radio"/> Organisme sans but lucratif	<b>25 \$</b>
<input type="radio"/> Petite entreprise* et municipalité	<b>30 \$</b>
<input type="radio"/> Grande entreprise	<b>75 \$</b>
<input type="radio"/> Cotisation :	<b>\$</b>
<input type="radio"/> Don :	<b>\$</b>

\* Entreprise de moins de 25 employés

\*\* Organisme de bienfaisance enregistré

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec votre cotisation annuelle :

1095, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice (Québec) J5W 4L9

### À noter :



100% Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada